Rapport financier consolidé

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Repentigny | 60013 |

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Rémi Dubois, CPA, OMA, suis responsable de la préparation du Rapport financier consolidé de Ville de Repentigny pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 et atteste de sa véracité.

Signature 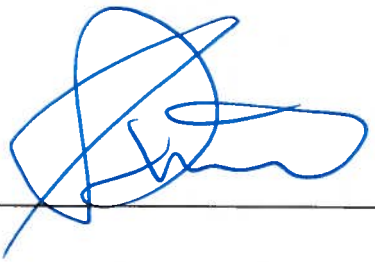 Date 2024-05-13.

Table des matières

États financiers consolidés audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants 1
État consolidé des résultats 4
État consolidé de la situation financière 5
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) 6
État consolidé des gains et pertes de réévaluation 7
État consolidé des flux de trésorerie 8
Notes complémentaires aux états financiers consolidés 9
Renseignements complémentaires consolidés
- Informations sectorielles consolidées
  - Résultats détaillés par organismes 31
  - Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes 32
  - Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes 33
  - Situation financière par organismes 34
- Charges par objets 35
- Excédent (déficit) accumulé 36
- Avantages sociaux futurs 40

Renseignements financiers consolidés non audités

Analyse des revenus consolidés 47
Analyse des charges consolidées 59

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil municipal de la
Ville de Repentigny

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (ci-après « les états financiers ») de la Ville de Repentigny (ci-après « la ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état des gains et pertes de réévaluation, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application au 1er janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, la ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, n'a pas fourni les informations requises sur les obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 n'ont pu être quantifiées. Cette situation nous a conduits à exprimer une opinion avec réserve sur les états financiers de l'exercice considéré.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14, S15 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Les états financiers consolidés de la ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 9 juin 2023.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

– nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

– nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la ville;

– nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

– nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la ville à cesser ses activités;

– nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

– nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Laval, le 13 mai 2024

[1] CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A119220

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022 Redressé note 23
Revenus				
Taxes	1	137 013 670	138 571 167	129 130 193
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 437 120	3 454 615	3 782 296
Quotes-parts	3			
Transferts	4	5 754 830	11 363 188	10 776 926
Services rendus	5	9 122 970	9 628 419	9 072 588
Imposition de droits	6	7 438 780	9 263 910	10 641 936
Amendes et pénalités	7	3 938 700	3 140 826	3 488 297
Revenus de placements de portefeuille	8	400 000	2 870 224	1 338 740
Autres revenus d'intérêts	9	670 000	1 031 122	837 028
Autres revenus	10	3 381 980	514 272	753 207
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	171 158 050	179 837 743	169 821 211
Charges				
Administration générale	14	20 576 719	19 540 843	20 154 756
Sécurité publique	15	34 847 530	33 793 623	33 082 840
Transport	16	37 572 443	38 668 488	35 654 953
Hygiène du milieu	17	31 948 309	31 301 998	29 096 511
Santé et bien-être	18	1 274 470	1 482 486	1 240 296
Aménagement, urbanisme et développement	19	4 497 270	4 105 353	3 724 120
Loisirs et culture	20	36 795 839	36 763 383	35 596 491
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	8 418 930	7 675 289	6 581 095
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	175 931 510	173 331 463	165 131 062
Excédent (déficit) de l'exercice	25	(4 773 460)	6 506 280	4 690 149
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice				
Solde déjà établi	26		328 346 823	323 656 674
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	27		(164 342)	
Solde redressé	28		328 182 481	323 656 674
Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice	29		334 688 761	328 346 823

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	18 814 283	37 501 419
Débiteurs (note 5)	2	70 863 668	68 071 627
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	745 500	935 800
Autres actifs financiers (note 8)	7	16 860	37 386
	8	90 440 311	106 546 232
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10		19 684 159
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	26 274 865	26 663 305
Revenus reportés (note 11)	12	5 046 664	3 459 447
Dette à long terme (note 12)	13	224 146 042	230 024 978
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	81 674	81 674
	16	255 549 245	279 913 563
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(165 108 934)	(173 367 331)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	491 618 145	494 950 900
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	7 009 326	5 717 598
Stocks de fournitures	20	876 957	850 303
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	293 267	195 353
	23	499 797 695	501 714 154
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	334 688 761	328 346 823
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	334 688 761	328 346 823
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	334 688 761	328 346 823

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Budget	Réalisations	
		2023	2023	2022
Excédent (déficit) de l'exercice	1	(4 773 460)	6 506 280	4 690 149
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2	(33 140 160)	(25 035 183)	(28 397 697)
Produit de cession	3		93 094	61 622
Amortissement	4	26 422 820	27 808 390	27 369 520
(Gain) perte sur cession	5		458 621	136 738
Réduction de valeur / Reclassement	6			686 556
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(6 717 340)	3 324 922	(143 261)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(1 291 728)	64 263
Variation des stocks de fournitures	10		(26 654)	(59 873)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		(97 914)	(36 627)
	13		(1 416 296)	(32 237)
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15		(156 509)	
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(11 490 800)	8 258 397	4 514 651
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(173 367 331)	(177 881 982)
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(173 367 331)	(177 881 982)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(165 108 934)	(173 367 331)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice	1		
Gains (pertes) non réalisés attribuables aux éléments suivants :			
Dérivés	2		
Placements de portefeuille	3		
Autres			
▪	4.1		
Montants reclassés dans l'état des résultats			
▪	5.1		
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	6		
Autres éléments du résultat étendu présentés par les entreprises municipales	7		
Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de l'exercice	8		

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	6 506 280	4 690 149
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	27 808 390	27 369 520
Autres			
▪ (Gain)Perte sur cession / Réduction de valeur	3.1	458 621	823 294
▪ Ajustement consolidation	3.2	(156 509)	
	4	34 616 782	32 882 963
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(2 792 041)	4 744 772
Autres actifs financiers	6	20 526	(37 386)
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	(388 440)	882 481
Revenus reportés	8	1 587 217	(156 430)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	190 300	(31 700)
Propriétés destinées à la revente	10	(1 291 728)	64 263
Stocks de fournitures	11	(26 654)	(59 873)
Autres actifs non financiers	12	(97 914)	(36 627)
	13	31 818 048	38 252 463
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(25 035 183)	(28 397 697)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	93 094	61 622
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16		
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(24 942 089)	(28 336 075)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19		
Remboursement ou cession	20		
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21		
Cession	22		
	23		
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	49 722 254	46 387 175
Remboursement de la dette à long terme	25	(55 447 131)	(56 974 270)
Variation nette des emprunts temporaires	26	(19 684 159)	(924 162)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(154 059)	(113 477)
Autres			
▪	28.1		
	29	(25 563 095)	(11 624 734)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	30	(18 687 136)	(1 708 346)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice			
Solde déjà établi	31	37 501 419	39 209 765
Redressement aux exercices antérieurs (note 23)	32		
Solde redressé	33	37 501 419	39 209 765
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	18 814 283	37 501 419

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville de Repentigny est un organisme municipal constitué le 1er juin 2002, en vertu du décret 202-2002 adopté par le gouvernement du Québec. La Ville est issue du regroupement des Villes de Repentigny et de Le Gardeur.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. L'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ces normes.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent de l'exercice à des fins fiscales par organismes présenté aux pages S13 et S14, la ventilation de l'excédent accumulé consolidé à des fins fiscales présentée à la page S23 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Repentigny excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

A) Périmètre comptable et partenariats

Les états financiers consolidés présentent les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les charges de Ville de Repentigny, ainsi que ceux des organismes contrôlés faisant partie de son périmètre comptable, consolidés ligne par ligne. Les transactions interorganismes et les soldes réciproques ont été éliminés.

a) Périmètre comptable

Le périmètre comptable de la Ville de Repentigny comprend les organismes suivants :

- Société de développement récréotouristique de Repentigny (Aussi appelée RécréoNature Repentigny)

b) Partenariats

Les états financiers présentent les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses consolidés proportionnellement ligne par ligne du partenariat auquel la Ville participe.

Par entente intermunicipale, la Ville participe au partenariat suivant :

Prévention et lutte contre les incendies de Repentigny (RFU - 86.72 %)

Les coûts de fonctionnement et d'investissement sont répartis selon la richesse foncière uniformisée entre les municipalités participant à l'entente.

B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions, aux livres de la Ville et des organismes contrôlés, s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et de charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Estimations comptables

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels, des obligations et droits contractuels à la date des états financiers ainsi que la comptabilisation des revenus et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les estimations comprennent la provision pour créances douteuses, le passif au titre d'assainissement des sites contaminés, les contestations d'évaluation, les diverses réclamations en justice, la durée de vie utile des immobilisations, les hypothèses actuarielles liées à l'établissement de l'obligation au titre des avantages sociaux et le passif au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse et des placements temporaires dont l'échéance initiale est de douze mois ou moins.

D) Passifs

Passifs au titre d'assainissement des sites contaminés

La Ville comptabilise un passif au titre des frais d'assainissement des sites contaminés lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, que la Ville est directement responsable ou qu'elle en accepte la responsabilité, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation est comptabilisée par la Ville en présence d'une obligation juridique liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle qui découle de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son exploitation normale. La Ville comptabilise un passif au titre d'une telle obligation dans la période où celui-ci prend naissance, à la condition qu'il soit possible d'en faire une estimation raisonnable.

Le montant comptabilisé au titre d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation correspond à la meilleure estimation de la direction de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation à la date des états financiers. Les coûts de mise hors service sont capitalisés au coût des immobilisations corporelles concernées et amortis linéairement à compter de la date de l'obligation juridique jusqu'au moment prévu de l'exécution des activités de mise hors service.

L'évaluation initiale du passif est effectuée en ayant recours à l'actualisation des flux de trésorerie estimatifs nécessaires pour procéder aux activités de mise hors service. Les flux de trésorerie sont ajustés en fonction de l'inflation et actualisés selon le taux d'actualisation qui représente la meilleure estimation de la direction quant au coût des fonds nécessaires pour régler l'obligation à son échéance, qu'elle soit connue ou estimée.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Le passif comptabilisé est ajusté chaque année en fonction des nouvelles obligations, des coûts réels engagés, des révisions des estimations et de la charge de désactualisation.

Le passif relatif à la mise hors service des bâtiments patrimoniaux n'est pas présenté aux états financiers. En effet, la Municipalité est tenue de maintenir l'intégrité de ces bâtiments en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel de sorte que la date probable de mise hors service de ces bâtiments est si éloignée dans le temps que la valeur actualisée de l'obligation est négligeable. L'obligation liée à la mise hors service de ces bâtiments sera présentée aux états financiers dès le moment où la désignation patrimoniale sera retirée ou la démolition du bâtiment autorisée, le cas échéant.

Revenus reportés

Les montants perçus à l'égard du fonds de parcs et terrains de jeux sont comptabilisés à titre de revenus reportés et constatés à l'état des résultats lors de leur utilisation aux fins prévues par ce fonds.

Provision pour contestations d'évaluation

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

E) Actifs non financiers

Les immobilisations et certains actifs sont comptabilisés à titre d'actif non financiers, car ils peuvent servir à fournir des services dans les exercices ultérieurs.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties selon leur durée de vie utile estimative à compter de leur date de mise en service. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des durées suivantes :

Catégories	Durées
Infrastructures	15 à 40 ans
Bâtiments	40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	5 à 20 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	5 à 20 ans
Autres	Selon la nature

Les immobilisations en cours de réalisation ne sont amorties qu'à compter du moment de leur mise en service.

Les dons d'immobilisations sont comptabilisés à la valeur marchande de l'immobilisation reçue.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles doivent être passées en charges dans l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Œuvres d'art ou trésors historiques

Les œuvres d'art ou les trésors historiques ne sont pas constatés à titre d'immobilisations corporelles dans les états financiers de la ville. Les montants encourus pour acquérir une oeuvre d'art ou un trésor historique sont constatés immédiatement en charges.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actifs financiers lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks

Ce poste comprend les matériaux, les accessoires, les produits pétroliers et les fournitures achetés en vue de rendre des services. Ces items sont comptabilisés comme charges au fur et à mesure de leur utilisation.

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen. Les stocks désuets sont radiés des livres.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les quotes-parts sont constatées lorsqu'elles sont déterminées et adoptées par résolution.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville sont comptabilisés comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Régimes de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2015 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état consolidé de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé, des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2021 selon la méthode de la valeur marchande.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. Il peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés fait l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition de la taxation dans les exercices futurs.

Ces dépenses constatées à taxer ou à pourvoir sont créées aux fins suivantes et sont amorties selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement dont certaines dépenses pour la maintenance des infrastructures de route :
  - pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital.

- Éléments présentés à l'encontre des DCTP :
  - pour le financement des activités de fonctionnement : au fur et à mesure de l'amortissement des frais reportés liés à la dette à long terme.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état consolidé des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état consolidé des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des charges de fonctionnement.

3. Modification de méthodes comptables

Adoption initiale — Instruments financiers (chapitres SP 3450 et SP 1201)

À compter du présent exercice, la Ville a adopté les recommandations des nouveaux chapitres SP 1201, « Présentation des états financiers », et SP 3450, « Instruments financiers », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.*

Le chapitre SP 3450 établit des normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les principaux éléments de ce nouveau chapitre sont les suivants :

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

1. Les éléments compris dans le champ d'application du chapitre sont classés dans l'une ou l'autre des deux catégories d'évaluation : juste valeur, ou coût ou coût après amortissement;
2. La quasi-totalité des dérivés, y compris les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, sont évalués à la juste valeur;
3. L'évaluation à la juste valeur s'applique également aux placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres qui sont cotés sur un marché actif;
4. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont de façon générale évalués au coût ou au coût après amortissement;
5. Jusqu'à ce qu'un élément soit décomptabilisé, les gains et les pertes découlant de la réévaluation à la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
6. Il n'est pas nécessaire de présenter une comparaison des montants réels et des montants budgétés dans l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation;
7. Lorsque l'entité définit et met en œuvre une stratégie de gestion des risques ou de placement afin de gérer et d'évaluer la performance d'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou des deux en fonction de la juste valeur, elle peut choisir d'inclure ces éléments dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur;
8. De nouvelles exigences clarifient quand les passifs financiers sont décomptabilisés;
9. La compensation d'un passif financier et d'un actif financier est interdite en l'absence d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et de l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément;
10. De nouvelles obligations d'information sur les éléments présentés ainsi que sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ont été ajoutées.

Le chapitre SP 1201 prévoit un nouvel état financier (l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation) pour la comptabilisation des gains et pertes de réévaluation et prévoit que l'excédent ou le déficit accumulé présenté à l'état consolidé de la situation financière correspond à l'excédent ou au déficit accumulé lié aux activités et aux gains et pertes de réévaluation cumulés.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er avril 2022, ont fait l'objet d'une application prospective et, en conséquence, les montants comparatifs au 31 décembre 2022 et pour l'exercice terminé à cette date sont présentés conformément aux méthodes comptables appliquées par la Ville avant l'adoption de ces nouveaux chapitres. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur la valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers de la Ville au 1er janvier 2023.

Adoption initiale — Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations(chapitre SP 3280)

Le 1er janvier 2023, la ville aurait dû adopter les recommandations du nouveau chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Conformément aux exigences du nouveau chapitre SP 3280, la ville devrait comptabiliser un passif et une augmentation correspondante du coût de l'immobilisation corporelle visée à l'égard des obligations juridiques qui sont liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et qui résultent de son acquisition, de sa construction, de son développement, de sa mise en valeur ou de son utilisation normale. Ces recommandations s'appliquent aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles contrôlées par la ville qui font encore ou non l'objet d'un usage productif, y compris les immobilisations corporelles louées.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Conformément aux nouvelles exigences, la ville devrait comptabiliser un tel passif lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique qui oblige la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

La ville n'a évalué ni comptabilisé aucune obligation liée à la mise hors service d'immobilisations corporelles au 31 décembre 2023.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2023	2022
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	18 814 283	37 501 419
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments			
▪	3.1		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	18 814 283	37 501 419
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	( )	( )
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	18 814 283	37 501 419
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	17 720 594	23 246 661
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	27 714 000	27 086 000

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. Débiteurs

		2023	2022
Taxes municipales	9	14 828 781	11 989 121
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10	22 304	
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	41 561 328	38 780 137
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	5 183 041	8 508 872
Organismes municipaux	13	4 915 424	3 455 930
Autres			
▪ Constats et droits de mutation	14.1	3 118 484	4 258 207
▪ Divers	14.2	1 234 306	1 079 360
	15	70 863 668	68 071 627
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	27 554 987	27 673 016
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18	13 779	20 438
Autres tiers	19		
	20	27 568 766	27 693 454
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	718 281	594 931
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	25 744 083	25 574 427
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	941 100	999 473
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	8 726 294	5 769 838
Ministère de la Culture et des Communications	25	3 914 163	4 153 738
Autres ministères/organismes	26	2 235 688	2 282 661
	27	41 561 328	38 780 137

Note

	Taux d'intérêts		Échéance	
	De	**À**	**De**	**À**
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	1.67 %	3.54 %	2024	2043

6. Prêts

		2023	2022
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

7. Placements de portefeuille

		2023	2022
Placements à titre d'investissement	33		
Autres placements	34		
	35		
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	36		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	37		

Note

8. Autres actifs financiers

		2023	2022
Propriétés destinées à la revente (note 16)	38	16 860	37 386
Autres	39		
	40	16 860	37 386

Note

9. Emprunts temporaires

En vertu du paragraphe 2 de l'article 567 de la loi sur les cités et villes, la Ville a contracté des emprunts temporaires pour le paiement de dépenses des règlements d'emprunt en attendant la réalisation du financement permanent. Le montant d'emprunt autorisé est de 188 927 396 $ au 31 décembre 2023. Le montant utilisé à cette même date est de 0 $ (19 684 159 $ au 31 décembre 2022) et porte à intérêts au taux préférentiels de 7,2 % (6,45 % en 2022).

10. Créditeurs et charges à payer

		2023	2022
Fournisseurs	41	4 681 152	5 201 842
Salaires et avantages sociaux	42	11 024 787	11 339 663
Dépôts et retenues de garantie	43	5 249 522	4 849 910
Provision pour contestations d'évaluation	44	50 535	143 590
Autres			
▪ Gouvernement du Québec et ses entreprises	45.1	656 713	634 104
▪ Gouvernement du Canada et ses entreprises	45.2	10 761	82 784
▪ Organismes municipaux	45.3	845 633	946 378
▪ Intérêts courus sur dette long terme	45.4	1 344 596	1 009 745
▪ Autres courus et passifs	45.5	2 411 166	2 455 289
	46	26 274 865	26 663 305

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. Revenus reportés

		2023	2022
Taxes perçues d'avance	47	432 825	436 324
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	48		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	49		
Accès entreprise Québec	50		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	51		
Autres			
▪ Autres transferts	52.1	1 086 705	207 793
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	53		
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	54	2 917 978	2 444 278
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	55		
Société québécoise d'assainissement des eaux	56		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	57		
Autres contributions des promoteurs	58	188 000	
Fonds de redevances réglementaires	59		
Autres			
▪ Inscriptions Loisirs	60.1	358 718	312 222
▪ Revenus de location	60.2	57 438	43 830
▪ Fonds de stationnement	60.3	5 000	5 000
▪ Autres	60.4		10 000
	61	5 046 664	3 459 447

Note

12. Dette à long terme

	Taux d'intérêt		Échéance				
	de	à	de	à		2023	2022
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,80	5,50	2024	2043	62	221 408 168	226 369 436
Obligations et billets en monnaies étrangères					63		
Gains (pertes) de change reportés					64		
					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5,95	5,95	2032	2032	68	3 906 020	4 245 121
Autres	2,89	2,89	2025	2025	69	395 697	820 205
					70	225 709 885	231 434 762
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(1 563 843)	(1 409 784)
					72	224 146 042	230 024 978

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

		Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2023
		Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location-acquisition	Autres	
2024	73		23 687 562	582 267	364 870	24 634 699
2025	74		23 297 232	582 267	30 827	23 910 326
2026	75		22 397 958	582 267		22 980 225
2027	76		20 049 688	582 267		20 631 955
2028	77		19 076 167	582 267		19 658 434
2029 et plus	78		112 899 561	3 250 993		116 150 554
	79		221 408 168	6 162 328	395 697	227 966 193
Intérêts et frais accessoires	80			(2 256 308)		(2 256 308)
	81		221 408 168	3 906 020	395 697	225 709 885

Note

L'hypothèque immobilière, au montant de 395 697 $ (750 205 $ en 2022) est garantie par deux propriétés d'une valeur nette comptable de 5 329 645 $ (4 743 407 $ en 2022).

Le montant des versements estimatifs sur les obligations et billets exclus le débours des refinancements venant à échéance.

13. Avantages sociaux futurs

		2023	2022
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	745 500	935 800
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83		
	84	745 500	935 800
Charge de l'exercice			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	5 167 900	4 839 400
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86		
Régimes à cotisations déterminées	87		
Autres régimes (REER et autres)	88	20 310	19 935
Régimes de retraite des élus municipaux	89	145 807	153 652
	90	5 334 017	5 012 987

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

Lors des négociations de la convention collective 2018-2023, les participants actifs au régime de retraite des policiers se sont engagés à assumer la moitié du coût résiduel du déplafonnement du salaire moyen admissible au calcul de prestations de retraite. À compter du 1er janvier 2023, les participants doivent compenser annuellement la Ville par une réduction du salaire régulier équivalent à 0.8% à titre de financement du coût de déplafonnement des salaires. Au 31 décembre 2023, la valeur associée à ce remboursement futur par les participants actifs au régime des policiers est de 1 824 126 $.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

14. Autres passifs

		2023	2022
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	91		
Assainissement des sites contaminés	92	81 674	81 674
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	93		
Autres			
▪	94.1		
	95	81 674	81 674

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	96		
Passifs engagés	97		
Passifs réglés	98	( )( )	
Charge de désactualisation[1]	99		
Révisions des estimations de flux de trésorerie	100		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	101		

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	102	151 916 775	2 225 309		154 142 084
Eaux usées	103	259 644 111	5 069 582	642 000	264 071 693
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	104	269 867 322	10 160 333		280 027 655
Autres					
▪ Éclairage, stationnement et autres	105.1	48 078 571	1 300 390		49 378 961
▪ Aménagement de parcs	105.2	75 028 299	1 879 697	189 431	76 718 565
Réseau d'électricité	106				
Bâtiments	107	104 164 676	666 368		104 831 044
Améliorations locatives	108				
Véhicules	109	21 012 578	1 631 401	1 185 360	21 458 619
Ameublement et équipement de bureau	110	10 792 062	401 015	747 106	10 445 971
Machinerie, outillage et équipement divers	111	9 739 030	668 897	95 989	10 311 938
Terrains	112	30 077 452	200		30 077 652
Autres	113	13 977			13 977
	114	980 334 853	24 003 192	2 859 886	1 001 478 159
Immobilisations en cours	115	1 239 875	1 031 991		2 271 866
	116	981 574 728	25 035 183	2 859 886	1 003 750 025
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	117	66 718 663	3 620 163		70 338 826
Eaux usées	118	134 945 966	6 235 935	160 500	141 021 401
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	119	147 467 790	7 534 511		155 002 301
Autres					
▪ Éclairage, stationnement et autres	120.1	26 799 885	1 837 664		28 637 549
▪ Aménagement de parcs	120.2	42 487 024	3 385 495	153 238	45 719 281
Réseau d'électricité	121				
Bâtiments	122	41 857 654	2 818 923		44 676 577
Améliorations locatives	123				
Véhicules	124	10 863 775	1 344 307	1 178 454	11 029 628
Ameublement et équipement de bureau	125	8 988 275	550 105	730 741	8 807 639
Machinerie, outillage et équipement divers	126	6 480 819	481 287	77 405	6 884 701
Autres	127	13 977			13 977
	128	486 623 828	27 808 390	2 300 338	512 131 880
VALEUR COMPTABLE NETTE	129	494 950 900			491 618 145
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	130	7 471 032			7 471 032
Amortissement cumulé	131	(2 602 993)	(172 438)	( )	(2 775 431)
Valeur comptable nette	132	4 868 039			4 695 601

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Note

Au 31 décembre 2023, la Ville détient des œuvres d'arts (sculptures, toiles) pour un montant total de 1 020 742 $ représentant la juste valeur marchande (1 020 742 $ en 2022).

16. Propriétés destinées à la revente

		2023	2022
Immeubles de la réserve foncière	133	6 828 310	5 517 275
Immeubles industriels municipaux	134	192 970	232 803
Autres	135	4 906	4 906
	136	7 026 186	5 754 984
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	137	16 860	37 386
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	138	7 009 326	5 717 598

Note

17. Actifs incorporels achetés

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	139.1				
	140				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	141.1				
	142				
VALEUR COMPTABLE NETTE	143				

Note

18. Autres actifs non financiers

		2023	2022
Frais payés d'avance			
▪ Assurances	144.1	5 947	5 400
▪ Contrats de services	144.2	105 135	39 866
▪ Immatriculation et autres	144.3	158 544	124 014
Autres			
▪ Ententes employés	145.1	23 641	26 073
	146	293 267	195 353

Note

19. Obligations contractuelles

Au 31 décembre 2023, la Ville de Repentigny a des engagements envers des tiers hors du périmètre comptable qui concernent principalement des contrats de service pour le déneigement, la location de propriétés et la gestion d'activités récréatives et culturelles pour un montant global de 48 771 791 $ (50 272 610 $ en 2022).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé
2024	13 410 266 $	50 628 $	13 460 894 $
2025	8 173 937 $	9 838 $	8 183 775 $
2026	4 520 375 $	- $	4 520 375 $
2027	3 464 225 $	- $	3 464 225 $
2028	3 237 656 $	- $	3 237 656 $
2029 et suivantes	15 904 866 $	- $	15 904 866 $
	48 711 325 $	60 466 $	48 771 791 $

De plus, au 31 décembre 2023, les engagements relatifs aux activités d'investissement se chiffrent à 24 463 437 $ (35 941 047 $ en 2022).

20. Droits contractuels

Les droits contractuels sont estimés à 4 318 751 $. Ils représentent des revenus futurs auxquels la Ville aura droit en vertu d'ententes déjà conclues. Ils comprennent des services rendus concernant la gestion d'affiches publicitaires et de location.

	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé
2024	554 984 $	- $	554 984 $
2025	565 292 $	- $	565 292 $
2026	483 474 $	- $	483 474 $
2027	325 525 $	- $	325 525 $
2028	316 716 $	- $	316 716 $
2029 à 2043	2 072 760 $	- $	2 072 760 $
	4 318 751 $	- $	4 318 751 $

21. Passifs éventuels

S/O

A) Cautionnements et garanties

Description		Montant initial des cautions	Solde des cautionnements 2023	2022
Emprunts temporaires				
▪ S/O	147.1			
	148			
Dettes à long terme				
▪ Centre à nous	149.1	2 500 000	1 630 771	
	150	2 500 000	1 630 771	
	151	2 500 000	1 630 771	

La Ville s'est engagé à prendre caution solidaire des obligations pour la construction d'un centre communautaire.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La Ville s'est engagée, conjointement avec le Comité organisateur des Internationaux de tennis junior du Canada à Repentigny, à indemniser Tennis Canada pour toute dépense, tout dommage, toute réclamation, toute poursuite, toute procédure, tout jugement et tous frais découlant directement ou indirectement de la tenue des compétitions et des gestes posés pour ou au nom du Comité ou pour le non-respect des termes de l'entente.

B) Auto-assurance

En matière d'assurance, la Ville couvre les risques par un portefeuille d'assurances générales. La Ville ne pratique pas l'auto-assurance.

C) Poursuites

Des poursuites en cours ont été intentées contre Ville de Repentigny pour un montant de 2 637 072 $.

De l'avis de ses conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et les montants, le cas échéant, qu'elle pourrait être appelée à verser.

Au 31 décembre 2023, aucune provision n'a été comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière de la Ville.

D) Autres

S/O

22. Actifs éventuels

La Ville a intenté des poursuites pour un montant de 1 578 114 $.

De l'avis de ses conseillers juridiques, il est présentement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et les montants, le cas échéant, qu'elle pourrait être appelée à recevoir.

Au 31 décembre 2023, aucune provision n'a été comptabilisée à l'état consolidé de la situation financière de la Ville.

23. Redressement aux exercices antérieurs

Suite à la révision des seuils de signification relatifs à la consolidation, l'organisme des Internationaux de Tennis junior du Canada Inc. qui faisait partie du périmètre comptable de la Ville, n'est plus consolidés en 2023. Cette modification s'applique sans qu'il y ait retraitement des chiffres correspondants des exercices précédents.

Lorsqu'un redressement est apporté dans l'exercice sans retraitement des chiffres comparatifs, ce redressement est exceptionnellement présenté à la ligne Révision d'estimations comptables et autres ajustements à l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette).

24. Données budgétaires

L'état consolidé des résultats et l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec des données budgétaires consolidées. Le budget consolidé est constitué de la combinaison du budget non consolidé adopté par l'administration municipale et des budgets adoptés par les organismes contrôlés, compte tenu de l'élimination des opérations réciproques.

Une comparaison avec le budget non consolidé adopté par la Ville est également présentée dans les résultats détaillés par organismes.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

25. Instruments financiers

Politique de gestion des risques

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes à la consommation, est réduit, puisque la Ville évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Ville ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. En raison de la diversité de ses débiteurs et de leurs secteurs d'activité, la Ville croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La chronologie des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

	2023		2022	
Actifs financiers en souffrance				
Moins d'un an	22 879 358	$	16 698 170	$
1 à 2 ans	1 602 351		1 259 444	
2 à 3 ans	14 688		8 019	
3 à 4 ans	5 222		5 436	
5 ans et plus	2 324		703	
Sous-total	**24 503 943**		**17 971 772**	
Moins : provision pour créances douteuses	(718 281)		(594 931)	
Total	**23 785 662**	**$**	**17 376 841**	**$**

La variation de la provision pour créances douteuses de l'exercice s'explique comme suit :

	2023		2022	
Solde au début	(594 931)	$	(529 980)	$
Provision comptabilisée aux résultats de l'exercice	(173 173)		(13 943)	
Montants recouvrés ou radiés	49 823		(51 008)	
Solde à la fin	(718 281)	$	(594 931)	$

La Ville est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de non-paiement.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	Moins de 1 an		De 1 an à 3 ans		De 3 à 5 ans		Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	26 274 865	$		$		$	$
Dette à long terme	24 634 699		46 890 551		40 290 389		116 150 554 $
Autres passifs financiers	5 128 338						
Total	**56 037 902**	**$**	**46 890 551**	**$**	**40 290 389**	**$**	**116 150 554 $**

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme alors que les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2022) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice ni sur les gains de réévaluation nets (pertes de réévaluation nettes) de l'exercice.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

26. Informations relatives aux apparentés

La Ville est apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives.

Au cours de l'exercice financer, la Ville a versé des transferts discrétionnaires au montant de 939 261 $ aux entités apparentées.

La Ville s'est engagée à verser aux entités apparentées des transferts discrétionnaires au montant de 991 776 $ échéant de 2024 à 2030.

Ces transferts discrétionnaires ont été conclus à des valeurs différentes de celles qui auraient été établies si les entités n'avaient pas été apparentées. Ces valeurs correspondent aux montants des contreparties payées et déterminées entre les parties.

Au cours de l'exercice financier, la Ville n'a pas conclu d'opérations non monétaires avec une entité apparentée.

27. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l’exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle de l’exercice courant.

28. Travaux de réfection et d’élargissement du pont Rivest

Le Ville et le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports (MTMDÉT) ont signé une entente de collaboration pour les travaux de réfection et élargissement du pont Rivest. La Ville agit à titre de gestionnaire du projet et refacture l’engagement financier du MTMDÉT à 65 % des coûts associés à la réalisation du projet.

Le rapport financier présente la contribution au net de la contribution du MTMDÉT. La facturation de l’engagement du MTMDÉT est présentée en contrepartie de la dépense de fonctionnement et d’investissement.

En 2023, l’impact de cette entente dans le rapport financier est la suivante :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Coût des travaux :	12 794 216 $	482 564 $	13 276 780 $
Contribution MTMDÉT :	(8 176 904) $	(321 550) $	(8 498 454) $
Charges nettes - Transport :	4 617 312 $	161 014 $	4 778 326 $

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023			
		Administration municipale Redressé note 23	Administration municipale	Administration municipale	Ventilation de l'amortissement	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	129 130 193	137 013 670	138 571 167			138 571 167
Compensations tenant lieu de taxes	2	3 782 296	3 437 120	3 454 615			3 454 615
Quotes-parts	3						
Transferts	4	3 503 613	3 611 090	5 253 169		869 565	5 263 260
Services rendus	5	8 484 417	8 329 130	9 024 171		9 225 275	9 628 419
Imposition de droits	6	10 641 936	7 438 780	9 263 910			9 263 910
Amendes et pénalités	7	3 486 382	3 938 700	3 139 298		1 528	3 140 826
Revenus de placements de portefeuille	8	1 338 261	400 000	2 869 604		620	2 870 224
Autres revenus d'intérêts	9	837 028	670 000	1 031 122			1 031 122
Autres revenus	10	(58 932)	307 980	164 837		56 493	196 330
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	161 145 194	165 146 470	172 771 893		10 153 481	173 419 873
Investissement							
Taxes	13						
Quotes-parts	14						
Transferts	15	7 122 215	1 735 000	6 099 928			6 099 928
Imposition de droits	16						
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17	21 520	267 000				
Autres	18	745 535	2 807 000	318 900		(958)	317 942
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	7 889 270	4 809 000	6 418 828		(958)	6 417 870
	22	169 034 464	169 955 470	179 190 721		10 152 523	179 837 743
Charges							
Administration générale	23	19 675 841	20 145 039	19 057 265	435 925	47 653	19 540 843
Sécurité publique	24	31 982 528	34 087 230	32 586 292	855 435	8 405 304	33 793 623
Transport	25	25 903 595	27 942 043	28 903 861	9 764 627		38 668 488
Hygiène du milieu	26	19 047 664	22 198 879	20 960 079	10 341 919	25 000	31 301 998
Santé et bien-être	27	1 240 296	1 274 470	1 482 486			1 482 486
Aménagement, urbanisme et développement	28	3 635 203	4 375 640	4 019 119	86 234		4 105 353
Loisirs et culture	29	29 497 167	30 129 729	30 744 098	5 867 725	1 578 653	36 763 383
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	6 546 476	8 326 290	7 603 386		71 903	7 675 289
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	26 963 345	26 062 420	27 351 865	(27 351 865)		
	34	164 492 115	174 541 740	172 708 451		10 128 513	173 331 463
Excédent (déficit) de l'exercice	35	4 542 349	(4 586 270)	6 482 270		24 010	6 506 280

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Excédent (déficit) de l'exercice	1	4 542 349	(4 586 270)	6 482 270	24 010	6 506 280
Moins : revenus d'investissement	2	(7 889 270)	(4 809 000)	(6 418 828)	((958))	(6 417 870)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	(3 346 921)	(9 395 270)	63 442	24 968	88 410
CONCILIATION À DES FINS FISCALES						
Ajouter (déduire)						
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés						
Amortissement	4	26 963 345	26 062 420	27 351 865	456 525	27 808 390
Produit de cession	5	58 799		87 740	5 354	93 094
(Gain) perte sur cession	6	130 970		439 015	19 606	458 621
Réduction de valeur / Reclassement	7	686 556				
	8	27 839 670	26 062 420	27 878 620	481 485	28 360 105
Propriétés destinées à la revente						
Coût des propriétés vendues	9			69 533		69 533
Réduction de valeur / Reclassement	10	26 877				
	11	26 877		69 533		69 533
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux						
Remboursement ou produit de cession	12					
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13					
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					
	15					
Financement						
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	4 353 975	6 000 000	2 438 161		2 438 161
Remboursement de la dette à long terme	17	(27 889 653)	(23 479 860)	(25 666 157)	(209 484)	(25 875 641)
	18	(23 535 678)	(17 479 860)	(23 227 996)	(209 484)	(23 437 480)
Affectations						
Activités d'investissement	19	(397 491)	( )	(399 873)	(80 354)	(480 227)
Excédent (déficit) accumulé						
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	4 597	60 000	2 261		2 261
Excédent de fonctionnement affecté	21	6 520 468	1 209 700	3 225 596		3 225 596
Réserves financières et fonds réservés	22	(1 586 683)	(536 990)	(1 951 071)		(1 951 071)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(81 368)	80 000	(53 254)		(53 254)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24					
	25	4 459 523	812 710	823 659	(80 354)	743 305
	26	8 790 392	9 395 270	5 543 816	191 647	5 735 463
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27	5 443 471		5 607 258	216 615	5 823 873

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	7 889 270	6 418 828	(958)	6 417 870
CONCILIATION À DES FINS FISCALES					
Ajouter (déduire)					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés					
Acquisition d'immobilisations corporelles					
Administration générale	2	(206 364)	(415 243)	( )	(415 243)
Sécurité publique	3	(510 949)	(710 322)	(815 589)	(1 525 911)
Transport	4	(9 573 063)	(12 546 564)	( )	(12 546 564)
Hygiène du milieu	5	(11 055 820)	(7 719 931)	( )	(7 719 931)
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	(46 419)	(22 213)	( )	(22 213)
Loisirs et culture	8	(5 881 359)	(2 724 967)	(80 354)	(2 805 321)
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	( )	( )	( )	( )
	11	(27 273 974)	(24 139 240)	(895 943)	(25 035 183)
Propriétés destinées à la revente					
Acquisition	12	( )	(1 340 735)	( )	(1 340 735)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux					
Émission ou acquisition	13	( )	( )	( )	( )
Financement					
Financement à long terme des activités d'investissement	14	13 768 209	15 359 238	1 219 252	16 578 490
Affectations					
Activités de fonctionnement	15	397 491	399 873	80 354	480 227
Excédent accumulé					
Excédent de fonctionnement non affecté	16	676 447	680 000		680 000
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 387 696	623 794		623 794
Réserves financières et fonds réservés	18	4 467 366	3 633 063		3 633 063
	19	6 929 000	5 336 730	80 354	5 417 084
	20	(6 576 765)	(4 784 007)	403 663	(4 380 344)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	1 312 505	1 634 821	402 705	2 037 526

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES
SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
ACTIFS FINANCIERS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	35 612 450	16 550 148	2 264 135	18 814 283
Débiteurs (note 5)	2	67 927 311	70 824 906	38 762	70 863 668
Prêts (note 6)	3				
Placements de portefeuille (note 7)	4				
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	935 800	745 500		745 500
Autres actifs financiers (note 8)	7	37 386	16 860		16 860
	8	104 512 947	88 137 414	2 302 897	90 440 311
PASSIFS					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9				
Emprunts temporaires (note 9)	10	19 684 159			
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	26 416 231	26 154 870	119 995	26 274 865
Revenus reportés (note 11)	12	3 432 567	5 030 246	16 418	5 046 664
Dette à long terme (note 12)	13	228 529 854	221 681 150	2 464 892	224 146 042
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14				
Autres passifs (note 14)	15	81 674	81 674		81 674
	16	278 144 485	252 947 940	2 601 305	255 549 245
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(173 631 538)	(164 810 526)	(298 408)	(165 108 934)
ACTIFS NON FINANCIERS					
Immobilisations corporelles (note 15)	18	491 427 397	487 688 017	3 930 128	491 618 145
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	5 717 598	7 009 326		7 009 326
Stocks de fournitures	20	850 303	876 957		876 957
Actifs incorporels achetés (note 17)	21				
Autres actifs non financiers (note 18)	22	169 270	251 526	41 741	293 267
	23	498 164 568	495 825 826	3 971 869	499 797 695
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	24	8 567 208	8 899 093	1 894 043	10 793 136
Excédent de fonctionnement affecté	25	11 973 734	12 718 072	720 000	13 438 072
Réserves financières et fonds réservés	26	10 933 805	9 837 133		9 837 133
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	27	(10 777 020)	(11 320 788)	)	(11 320 788)
Financement des investissements en cours	28	(125 566)	923 319	(405 818)	517 501
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	29	303 960 869	309 958 471	1 465 236	311 423 707
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	30				
	31	324 533 030	331 015 300	3 673 461	334 688 761

Obligations contractuelles (note 19)
Droits contractuels (note 20)
Passifs éventuels (note 21)
Actifs éventuels (note 22)

1. Le total consolidé exclut les soldes réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Rémunération					
Liée au programme Accès entreprise Québec	1				
Autre	2	53 437 970	51 394 431	57 773 685	56 319 086
Charges sociales					
Liées au programme Accès entreprise Québec	3				
Autres	4	14 135 290	12 339 822	13 741 604	13 765 766
Biens et services					
Services obtenus d'organismes municipaux					
Compensations pour services municipaux	5				
Ententes de services					
Services de transport collectif	6				
Autres services	7				
Autres biens et services	8	44 674 640	45 405 450	45 750 782	42 205 091
Frais de financement					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	9	7 028 150	6 066 480	6 138 383	5 500 151
D'autres organismes municipaux	10	230	184	184	230
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	487 710	710 911	710 911	610 318
D'autres tiers	12				
Autres frais de financement	13	810 200	825 811	825 811	470 396
Contributions					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	14	25 213 730	24 720 930	16 667 816	16 269 954
Transferts	15	136 730	145 991	145 991	31 680
Autres	16			40 091	39 515
Autres					
Transferts	17	2 439 670	3 423 036	3 404 267	1 991 013
Autres	18				
Amortissement					
Immobilisations corporelles	19	26 062 420	27 351 864	27 808 389	27 369 520
Actifs incorporels achetés	20				
Autres					
▪ Créances douteuses	21.1	10 000	137 932	137 940	72 010
▪ Réclamations dommages et intérêts	21.2	105 000	185 609	185 609	486 332
	22	174 541 740	172 708 451	173 331 463	165 131 062

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	10 793 136	10 716 145
Excédent de fonctionnement affecté	2	13 438 072	12 418 734
Réserves financières et fonds réservés	3	9 837 133	10 933 805
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(11 320 788)	(10 847 020)
Financement des investissements en cours	5	517 501	(934 089)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	311 423 707	306 059 248
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	334 688 761	328 346 823
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	8 899 093	8 567 208
Organismes contrôlés et partenariats[1]	10	1 894 043	2 148 937
	11	10 793 136	10 716 145
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Remboursement de la dette/capital	12.1	326 775	907 840
▪ Remboursement de la dette/intérêts	12.2		29
▪ Transport collectif	12.3	500 000	500 000
▪ Acquisitions et déploiement immobilier	12.4	3 589 751	3 653 195
▪ Surplus - Centre Récréatif de Repentigny	12.5	1 826 785	1 081 469
▪ Divers programmes municipaux	12.6	3 588 358	3 880 996
▪ Éventualités ou imprévus	12.7	2 886 403	1 950 205
	13	12 718 072	11 973 734
Organismes contrôlés et partenariats[1]			
▪ RécréoNature Repentigny	14.1	720 000	445 000
	15	720 000	445 000
	16	13 438 072	12 418 734

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Eau potable	17.1	1 867 079	
▪ Logement social	17.2	2 403	
	18	1 869 482	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats			
▪	19.1		
	20		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	21	6 924 433	9 666 871
Organismes contrôlés et partenariats	22		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Montant réservé pour le service de la dette à long terme			
Administration municipale	23	730 752	761 199
Organismes contrôlés et partenariats	24		
Montant non réservé			
Administration municipale	25		358 312
Organismes contrôlés et partenariats	26		
Fonds local d'investissement	27		
Fonds local de solidarité	28		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29	312 466	147 423
Autres			
▪	30.1		
	31	7 967 651	10 933 805
	32	9 837 133	10 933 805

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables			
Avantages sociaux futurs			
Déficit initial au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34	( )	( )
Avantages postérieurs au 1er janvier 2007			
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite			
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35	( )	( )
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36	( )	( )
Autres	37	( )	( )
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38	( )	( )
	39	( )	( )
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	40	( )	( )
Assainissement des sites contaminés	41	( )	( )
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	42	( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43	( )	( )
Autres			
▪	44.1	( )	( )
	45	( )	( )
Autres mesures d'allègement fiscal			
Mesures relatives à la TVQ			
Utilisation du fonds général	46	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	47	( )	( )
Mesures relatives à la COVID-19			
Utilisation du fonds général	48	( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	49	( )	( )
Autres			
▪	50.1	( )	( )
	51	( )	( )
Financement à long terme des activités de fonctionnement			
Mesure relative à la TVQ	52	( )	( )
Mesure relative à la COVID-19	53	( )	( )
Frais d'émission de la dette à long terme	54	(786 078)	(665 474)
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	55	( )	( )
Autres			
▪ Autre financement long terme	56.1	(11 312 247)	(10 835 829)
	57	(12 098 325)	(11 501 303)
Éléments présentés à l'encontre des DCTP			
Financement des activités de fonctionnement	58	777 537	654 283
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	59		
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	60		
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	61		
Autres			
▪	62.1		
	63	777 537	654 283
	64	(11 320 788)	(10 847 020)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)			
Financement des investissements en cours			
Financement non utilisé	65	10 105 014	9 542 878
Investissements à financer	66	(9 587 513)	(10 476 967)
	67	517 501	(934 089)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs			
Éléments d'actif			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	68	491 618 145	494 950 900
Propriétés destinées à la revente	69	7 026 186	5 754 984
Prêts	70		
Placements de portefeuille à titre d'investissement	71		
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	72		
	73	498 644 331	500 705 884
Ajustements aux éléments d'actif	74		
	75	498 644 331	500 705 884
Éléments de passif correspondant			
Dette à long terme	76	(224 146 042)	(230 024 978)
Frais reportés liés à la dette à long terme	77	(1 563 843)	(1 409 784)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	78	28 911 680	28 477 503
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	79	11 842 701	8 926 904
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	80		
	81	(184 955 504)	(194 030 355)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	82	(2 265 120)	(616 281)
	83	(187 220 624)	(194 646 636)
	84	311 423 707	306 059 248

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	2
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le régime de retraite des employés de la Ville de Repentigny et le régime de retraite des policiers de la Ville de Repentigny sont des régimes à prestations déterminées enregistrés conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite du Québec. Les prestations au titre des services sont calculées en fonction du nombre d'années de service créditées multiplié par un pourcentage du salaire. Les participants et l'employeur se partagent le financement des régimes de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions des régimes. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle. La dernière évaluation actuarielle a été effectuée en date du 31 décembre 2021.

Autres informations

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2021.

Description du régime supplémentaire de retraite

Le régime supplémentaire de retraite représente une entente entre la Ville de Repentigny et un employé cadre retraité quant aux modalités de prise de retraite dont la charge est assumée par la Ville.

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	3	935 800	904 100
Charge de l'exercice	4	(5 167 900)	(4 839 400)
Cotisations versées par l'employeur	5	4 977 600	4 871 100
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6	745 500	935 800
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7	172 541 000	168 174 700
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8	(180 852 100)	(172 228 800)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	(8 311 100)	(4 054 100)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10	9 056 600	4 989 900
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11	745 500	935 800
Provision pour moins-value	12	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13	745 500	935 800
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes en cause	14	3	3
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	172 541 000	168 174 700
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16	(180 852 100)	(172 228 800)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17	(8 311 100)	(4 054 100)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18	8 975 600	9 162 300
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19		
	20	8 975 600	9 162 300
Cotisations salariales des employés	21	(4 643 300)	(4 775 300)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22	( )	( )
	23	4 332 300	4 387 000
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24	626 200	384 200
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27		
Variation de la provision pour moins-value	28		
Autres			
▪	29.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30	4 958 500	4 771 200
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31	9 927 700	9 399 300
Rendement espéré des actifs	32	(9 718 300)	(9 331 100)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33	209 400	68 200
Charge de l'exercice	34	5 167 900	4 839 400
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35	2 434 500	3 026 000
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36	(9 718 300)	(9 331 100)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37	(7 283 800)	(6 305 100)
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38	2 590 900	3 285 600
Prestations versées au cours de l'exercice	39	7 551 900	7 066 200
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40	166 827 300	151 646 300
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41		
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite non capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42	41 300	44 500
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8			
Pour la réserve de restructuration	43		
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44	3 254 200	4 427 100
DMERCA du nouveau volet	45	16	
DMERCA de l'ancien volet	46	11	
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47	30	
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48	5,74 %	5,73 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49	5,83 %	5,83 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50	2,90 %	2,90 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51	2,00 %	2,00 %
Autres hypothèses économiques			
▪	52.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

		2023	2022
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs			
Actif (passif) au début de l'exercice	55		
Charge de l'exercice	56	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57		
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation			
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60	( )	( )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61		
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62		
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63		
Provision pour moins-value	64	( )	( )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65		
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs			
Nombre de régimes et avantages en cause	66		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68	( )	( )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69	( )	( )

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	( )	( )
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	( )	( )
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	( )	( )
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	( )	( )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104	

Description des régimes et autres renseignements

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111	2

Description des régimes et autres renseignements

Régimes enregistrés d'épargne retraite - R.E.E.R. collectif et individuels. Certains employés participent à ces régimes où la cotisation de la Ville représente un pourcentage de la rémunération. La dépense de l'exercice correspond à la cotisation versée en contrepartie des services courants.

		2023	2022
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114	20 310	19 935
Autres régimes	115		
	116	20 310	19 935

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2023	2022
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	12	13

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		2023	2022
Cotisations des élus au RREM	118	33 566	35 229
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	112 442	123 791
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	33 365	29 861
	121	145 807	153 652

Note

Renseignements financiers consolidés non audités

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TAXES		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
SUR LA VALEUR FONCIÈRE					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	84 782 000	85 976 344	85 976 344	78 934 466
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	23 174 910	23 440 222	23 440 222	22 711 956
Activités de fonctionnement	3				
Activités d'investissement	4				
Réserve financière pour le service de l'eau	5				
Réserve financière pour le service de la voirie	6				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	7				
Activités de fonctionnement	8				
Activités d'investissement	9				
Autres	10				
	11	107 956 910	109 416 566	109 416 566	101 646 422
SUR UNE AUTRE BASE					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	12	7 014 400	6 761 364	6 761 364	5 602 497
Égout	13				
Traitement des eaux usées	14	6 107 520	6 111 782	6 111 782	6 019 805
Matières résiduelles	15	6 489 240	6 493 599	6 493 599	6 395 735
Autres					
▪ Entretien des réseaux	16.1	5 534 940	5 538 658	5 538 658	5 455 243
▪ Eau de rejets/Compensation exc.	16.2	213 000	252 172	252 172	249 011
▪ Chambres locatives	16.3	36 990	38 464	38 464	35 200
Centres d'urgence 9-1-1	17	648 000	644 935	644 935	608 804
Service de la dette	18	3 012 670	3 313 292	3 313 292	3 117 476
Pouvoir général de taxation	19				
Activités de fonctionnement	20		335	335	
Activités d'investissement	21				
	22	29 056 760	29 154 601	29 154 601	27 483 771
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	23				
Autres	24				
	25				
	26	29 056 760	29 154 601	29 154 601	27 483 771
	27	137 013 670	138 571 167	138 571 167	129 130 193

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES					
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	130	138	138	165
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29	67 970	74 890	74 890	67 962
Compensations pour les terres publiques	30				
Immeubles des réseaux					
Santé et services sociaux	31	874 480	877 070	877 070	966 997
Cégeps et universités	32	56 650	56 816	56 816	63 186
Écoles primaires et secondaires	33	2 390 850	2 397 234	2 397 234	2 639 365
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34				
	35	3 390 080	3 406 148	3 406 148	3 737 675
GOUVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES					
Taxes sur la valeur foncière	36	46 560	47 992	47 992	44 146
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	37	480	475	475	475
Taxes d'affaires	38				
	39	47 040	48 467	48 467	44 621
ORGANISMES MUNICIPAUX					
Taxes sur la valeur foncière	40				
Taxes sur une autre base					
Taxes, compensations et tarification	41				
	42				
AUTRES					
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43				
Autres	44				
	45				
	46	3 437 120	3 454 615	3 454 615	3 782 296

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT					
Administration générale	47	50 000	5 097	5 097	16 220
Sécurité publique					
Police	48	556 350	821 035	821 035	256 713
Sécurité incendie	49				
Sécurité civile	50				
Autres	51				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	52	151 530	192 121	192 121	196 820
Enlèvement de la neige	53				
Autres	54	3 840	3 607	3 607	3 870
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	55				
Transport adapté	56				
Transport scolaire	57				
Autres	58				
Transport aérien	59				
Transport par eau	60				
Autres	61				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	62	225 320	230 614	230 614	234 244
Réseau de distribution de l'eau potable	63	126 820	124 757	124 757	132 074
Traitement des eaux usées	64	82 370	127 511	127 511	127 715
Réseaux d'égout	65	79 470	152 658	152 658	294 844
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	66				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	67				
Tri et conditionnement	68				
Autres	69				
Autres	70				
Cours d'eau	71		769 438	769 438	
Protection de l'environnement	72	25 820	23 738	23 738	15 203
Autres	73				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	74		1 703	1 703	1 755
Sécurité du revenu	75				
Autres	76				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	77	339 870	361 673	361 673	246 122
Rénovation urbaine	78				
Promotion et développement économique	79				
Autres	80				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	81	93 760	474 633	484 724	453 973
Activités culturelles					
Bibliothèques	82	336 200	478 706	478 706	393 850
Autres	83	170 740	116 684	116 684	184 247
Réseau d'électricité	84				
	85	2 242 090	3 883 975	3 894 066	2 557 650

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT					
Administration générale	86				
Sécurité publique					
Police	87				
Sécurité incendie	88				
Sécurité civile	89				
Autres	90				
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	91	1 680 000	2 351 958	2 351 958	3 017 119
Enlèvement de la neige	92				
Autres	93				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	94				
Transport adapté	95				
Transport scolaire	96				
Autres	97				
Transport aérien	98				
Transport par eau	99				
Autres	100				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	101		231 175	231 175	371 022
Réseau de distribution de l'eau potable	102		1 206 274	1 206 274	729 133
Traitement des eaux usées	103		340 608	340 608	105 627
Réseaux d'égout	104		1 782 561	1 782 561	1 889 084
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	105				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	106				
Tri et conditionnement	107				
Autres	108				
Autres	109				
Cours d'eau	110				
Protection de l'environnement	111				
Autres	112				

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	113				
Sécurité du revenu	114				
Autres	115				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	116				
Rénovation urbaine	117				
Promotion et développement économique	118				
Autres	119		125 038	125 038	
Loisirs et culture					
Activités récréatives	120	55 000	62 314	62 314	1 010 230
Activités culturelles					
Bibliothèques	121				
Autres	122				
Réseau d'électricité	123				
	124	1 735 000	6 099 928	6 099 928	7 122 215

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
TRANSFERTS DE DROIT					
Regroupement municipal et réorganisation municipale	125				
Péréquation	126				
Neutralité	127				
Partage des redevances sur les ressources naturelles	128				
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	129				
Fonds de développement des territoires	130				
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	131				
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	132	1 369 000	1 369 194	1 369 194	1 097 061
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	133				
Autres	134				
	135	1 369 000	1 369 194	1 369 194	1 097 061
TOTAL DES TRANSFERTS	136	5 346 090	11 353 097	11 363 188	10 776 926

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	137	215 350	234 693	234 693	223 781
Évaluation	138				
Autres	139				2 050
	140	215 350	234 693	234 693	225 831
Sécurité publique					
Police	141	1 737 320	1 769 286	1 769 286	1 786 622
Sécurité incendie	142	4 050	184	137 859	172 789
Sécurité civile	143	20 000			
Autres	144				
	145	1 761 370	1 769 470	1 907 145	1 959 411
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	146				
Enlèvement de la neige	147				
Autres	148				
Transport collectif	149				
Autres	150				
	151				
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	152	1 151 000	1 341 853	1 341 853	1 047 890
Réseau de distribution de l'eau potable	153				
Traitement des eaux usées	154	211 460	264 508	264 508	217 223
Réseaux d'égout	155	74 220	104 110	104 110	97 252
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	156				
Matières recyclables					
Collecte sélective					
Collecte et transport	157				
Tri et conditionnement	158				
Autres	159				
Autres	160				
Cours d'eau	161		500	500	69 349
Protection de l'environnement	162				
Autres	163				
	164	1 436 680	1 710 971	1 710 971	1 431 714

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Administration municipale Budget 2023	Administration municipale Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2023	Données consolidées Réalisations 2022
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	165				
Autres	166				
	167				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	168				
Rénovation urbaine	169				
Promotion et développement économique	170				
Autres	171				
	172				
Loisirs et culture					
Activités récréatives	173			109 033	
Activités culturelles					
Bibliothèques	174				
Autres	175				
	176			109 033	
Réseau d'électricité	177				
	178	3 413 400	3 715 134	3 961 842	3 616 956

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)		2023	2023	2023	2022
AUTRES SERVICES RENDUS					
Administration générale					
Greffe et application de la loi	179	53 500	50 143	50 143	17 650
Évaluation	180	57 820	78 294	78 294	85 780
Autres	181	267 300	235 883	235 883	219 602
	182	378 620	364 320	364 320	323 032
Sécurité publique					
Police	183	790 480	677 044	677 044	764 112
Sécurité incendie	184		1 473	98 321	84 212
Sécurité civile	185				
Autres	186	4 000	13 877	13 877	12 764
	187	794 480	692 394	789 242	861 088
Transport					
Réseau routier					
Voirie municipale	188	38 000	19 347	19 347	109 031
Enlèvement de la neige	189	22 820	24 440	24 440	21 110
Autres	190				
Transport collectif					
Transport en commun					
Transport régulier	191				
Transport adapté	192				
Transport scolaire	193				
Autres	194				
Autres	195				
	196	60 820	43 787	43 787	130 141
Hygiène du milieu					
Eau et égout					
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	197				
Réseau de distribution de l'eau potable	198	108 000	142 517	142 517	89 319
Traitement des eaux usées	199				
Réseaux d'égout	200				
Matières résiduelles					
Déchets domestiques et assimilés	201				
Matières recyclables	202	3 500	2 710	2 710	3 533
Autres	203	11 000	11 983	11 983	11 215
Cours d'eau	204				
Protection de l'environnement	205				
Autres	206				
	207	122 500	157 210	157 210	104 067

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget	Réalisations	Réalisations	Réalisations
SERVICES RENDUS (suite)		2023	2023	2023	2022
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)					
Santé et bien-être					
Logement social	208				
Sécurité du revenu	209				
Autres	210				
	211				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	212	71 150	88 803	88 803	22 737
Rénovation urbaine	213				
Promotion et développement économique	214	21 760	21 645	21 645	21 358
Autres	215	73 210	83 216	83 216	78 021
	216	166 120	193 664	193 664	122 116
Loisirs et culture					
Activités récréatives	217	2 943 060	3 359 326	3 652 711	3 457 739
Activités culturelles					
Bibliothèques	218	43 720	24 645	24 645	46 670
Autres	219	406 410	473 691	440 998	410 779
	220	3 393 190	3 857 662	4 118 354	3 915 188
Réseau d'électricité	221				
	222	4 915 730	5 309 037	5 666 577	5 455 632
TOTAL DES SERVICES RENDUS	223	8 329 130	9 024 171	9 628 419	9 072 588

ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
IMPOSITION DE DROITS					
Licences et permis	224	438 430	979 501	979 501	566 013
Droits de mutation immobilière	225	7 000 000	8 284 309	8 284 309	10 075 223
Droits sur les carrières et sablières	226				
Autres	227	350	100	100	700
	228	7 438 780	9 263 910	9 263 910	10 641 936
AMENDES ET PÉNALITÉS	229	3 938 700	3 139 298	3 140 826	3 488 297
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE	230	400 000	2 869 604	2 870 224	1 338 740
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS	231	670 000	1 031 122	1 031 122	837 028
AUTRES REVENUS					
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	232		(439 015)	(458 621)	(136 738)
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	233				
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	234		338 585	338 585	
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	235				
Contributions des promoteurs	236	267 000			21 520
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	237				
Contributions des organismes municipaux	238	612 000	7 507	7 507	57 709
Autres contributions	239	401 000	84 615	84 615	(170 555)
Redevances réglementaires	240				
Autres	241	2 101 980	492 045	542 186	981 271
	242	3 381 980	483 737	514 272	753 207
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	243				

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
ADMINISTRATION GÉNÉRALE							
Conseil	1	2 024 479	2 078 579	50 629	2 129 208	2 129 208	2 090 685
Greffe et application de la loi	2	2 948 220	2 738 287	70 725	2 809 012	2 809 012	2 821 887
Gestion financière et administrative	3	8 958 380	8 158 791	246 063	8 404 854	8 404 854	8 311 384
Évaluation	4	1 169 450	1 137 811	24 167	1 161 978	1 161 978	1 113 976
Gestion du personnel	5	1 854 710	1 628 905	14 585	1 643 490	1 643 490	1 681 240
Autres							
▪ Service de communication	6.1	2 032 300	1 932 969	29 033	1 962 002	1 962 002	2 008 697
▪ Assurances, réclamations et autres	6.2	1 157 500	1 381 923	723	1 382 646	1 430 299	2 126 887
	7	20 145 039	19 057 265	435 925	19 493 190	19 540 843	20 154 756
SÉCURITÉ PUBLIQUE							
Police	8	24 672 150	23 289 527	724 937	24 014 464	24 014 464	23 969 174
Sécurité incendie	9	8 432 250	8 259 970	123 705	8 383 675	8 735 571	8 187 193
Sécurité civile	10	81 610	198 440	6 202	204 642	204 642	79 026
Autres	11	901 220	838 355	591	838 946	838 946	847 447
	12	34 087 230	32 586 292	855 435	33 441 727	33 793 623	33 082 840
TRANSPORT							
Réseau routier							
Voirie municipale	13	9 936 983	11 547 572	7 812 077	19 359 649	19 359 649	16 381 683
Enlèvement de la neige	14	8 072 320	7 496 477	269 235	7 765 712	7 765 712	7 917 500
Éclairage des rues	15	448 340	679 864	907 689	1 587 553	1 587 553	1 337 654
Circulation et stationnement	16	925 200	1 162 131	670 990	1 833 121	1 833 121	1 749 808
Transport collectif							
Transport en commun	17	8 518 910	7 974 161	875	7 975 036	7 975 036	8 123 285
Transport aérien	18						
Transport par eau	19	40 290	43 656		43 656	43 656	42 779
Autres	20			103 761	103 761	103 761	102 244
	21	27 942 043	28 903 861	9 764 627	38 668 488	38 668 488	35 654 953

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
HYGIÈNE DU MILIEU							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	22	4 753 140	4 648 971	1 780 405	6 429 376	6 429 376	5 495 023
Réseau de distribution de l'eau potable	23	2 582 920	1 953 864	2 028 613	3 982 477	3 982 477	4 123 097
Traitement des eaux usées	24	3 500 588	3 333 541	1 225 656	4 559 197	4 559 197	4 230 313
Réseaux d'égout	25	4 045 360	3 692 414	5 173 503	8 865 917	8 865 917	8 613 859
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	26	1 473 210	1 472 279	709	1 472 988	1 472 988	1 499 134
Élimination	27	893 720	1 002 561		1 002 561	1 002 561	700 749
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	28	147 425	363 782		363 782	363 782	96 096
Tri et conditionnement	29	3 066	180 921		180 921	180 921	12 130
Matières organiques							
Collecte et transport	30	1 503 590	1 493 970		1 493 970	1 493 970	1 441 635
Traitement	31	391 730	(6 761)		(6 761)	(6 761)	308 177
Matériaux secs	32	961 390	1 237 744	255	1 237 999	1 237 999	900 880
Autres	33	277 090	276 588	323	276 911	276 911	264 441
Plan de gestion	34						
Autres	35						
Cours d'eau	36	300 000	500	35 864	36 364	36 364	280 937
Protection de l'environnement	37	1 365 650	1 309 675	96 591	1 406 266	1 406 266	1 130 040
Autres	38		30		30	30	
	39	22 198 879	20 960 079	10 341 919	31 301 998	31 301 998	29 096 511
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE							
Logement social	40	701 850	751 849		751 849	751 849	684 731
Sécurité du revenu	41						
Autres	42	572 620	730 637		730 637	730 637	555 565
	43	1 274 470	1 482 486		1 482 486	1 482 486	1 240 296

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT							
Aménagement, urbanisme et zonage	44	2 929 120	2 401 256	71 676	2 472 932	2 472 932	2 416 415
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	45			359	359	359	
Autres biens	46	489 220	482 076		482 076	482 076	360 827
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	47	756 060	882 218	35	882 253	882 253	735 982
Tourisme	48	33 940		733	733	733	13 011
Autres	49	117 720	130 024	9 653	139 677	139 677	131 294
Autres	50	49 580	123 545	3 778	127 323	127 323	66 591
	51	4 375 640	4 019 119	86 234	4 105 353	4 105 353	3 724 120
LOISIRS ET CULTURE							
Activités récréatives							
Centres communautaires	52	3 915 970	4 188 454	444 754	4 633 208	4 633 208	4 019 289
Patinoires intérieures et extérieures	53	3 072 000	2 973 527	32 315	3 005 842	3 005 842	2 815 897
Piscines, plages et ports de plaisance	54	3 981 740	3 889 882	660 460	4 550 342	4 563 280	4 188 528
Parcs et terrains de jeux	55	9 212 631	9 120 204	3 227 168	12 347 372	12 350 508	13 247 408
Parcs régionaux	56	343 620	839 561		839 561	882 488	687 546
Expositions et foires	57	146 570	551 166	11 032	562 198	654 757	91 543
Autres	58	289 054	264 915	42 084	306 999	306 999	311 297
	59	20 961 585	21 827 709	4 417 813	26 245 522	26 397 082	25 361 508
Activités culturelles							
Centres communautaires	60	1 859 729	1 605 889	1 126 661	2 732 550	2 732 550	2 673 530
Bibliothèques	61	4 079 170	4 107 867	260 295	4 368 162	4 368 162	4 182 550
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	62	953 470	944 256	19 919	964 175	964 175	982 106
Autres ressources du patrimoine	63			10 833	10 833	10 833	13 087
Autres	64	2 275 775	2 258 377	32 204	2 290 581	2 290 581	2 383 710
	65	9 168 144	8 916 389	1 449 912	10 366 301	10 366 301	10 234 983
	66	30 129 729	30 744 098	5 867 725	36 611 823	36 763 383	35 596 491

ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	67						
FRAIS DE FINANCEMENT							
Dette à long terme							
Intérêts	68	6 971 090	6 222 897		6 222 897	6 294 800	5 590 354
Autres frais	69	545 000	554 678		554 678	554 678	520 345
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	70	310 200	209 400		209 400	209 400	68 200
Autres	71	500 000	616 411		616 411	616 411	402 196
	72	8 326 290	7 603 386		7 603 386	7 675 289	6 581 095
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	73						
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	74	26 062 420	27 351 865	(27 351 865)			

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ville de Repentigny | 60013 |

Table des matières

Autres renseignements financiers consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles consolidées par catégories 2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles consolidées 3
Analyse de la dette à long terme consolidée 4
Endettement total net à long terme consolidé 5
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée 6

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles non consolidées par objets 8
Analyse de la rémunération non consolidée 9
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources 10
Frais de financement non consolidés par activités 11
Rémunération des élus 12

Autres renseignements

Questionnaire 13

Autres renseignements financiers consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	1 779 924	1 779 924	1 618 892
Usines de traitement de l'eau potable	2	279 385	279 385	177 438
Usines et bassins d'épuration	3	377 494	377 494	118 235
Conduites d'égout	4	4 886 572	4 886 572	4 833 261
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5			
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	10 040 984	10 040 984	7 973 818
Ponts, tunnels et viaducs	7			
Systèmes d'éclairage des rues	8	1 156 413	1 156 413	482 104
Aires de stationnement	9	4 365	4 365	172 948
Parcs et terrains de jeux	10	1 830 978	1 830 978	2 040 220
Autres infrastructures	11	115 303	117 403	4 540 543
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	254 456	254 456	200 705
Édifices communautaires et récréatifs	14	610 121	610 121	1 516 555
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16			
Autres	17	2 028 304	2 672 950	1 925 743
Ameublement et équipement de bureau	18	368 327	391 567	400 075
Machinerie, outillage et équipement divers	19	406 414	632 371	598 344
Terrains	20	200	200	1 798 816
Autres	21			
	22	24 139 240	25 035 183	28 397 697

ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES CONSOLIDÉES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale	Données consolidées	
		Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	1	1 779 924	1 779 924	1 593 525
Usines de traitement de l'eau potable	2	279 385	279 385	143 097
Usines et bassins d'épuration	3	377 494	377 494	88 090
Conduites d'égout	4	4 886 572	4 886 572	4 763 953
Autres infrastructures	5	12 333 508	12 335 608	9 035 188
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	6			25 367
Usines de traitement de l'eau potable	7			34 341
Usines et bassins d'épuration	8			30 145
Conduites d'égout	9			69 308
Autres infrastructures	10	814 535	814 535	6 174 445
Autres immobilisations corporelles	11	3 667 822	4 561 665	6 440 238
	12	24 139 240	25 035 183	28 397 697

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Solde au 1er janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	1				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	2	907 840	2 044 093	2 625 158	326 775
Réserves financières et fonds réservés	3	1 119 511	225 029	613 787	730 753
Fonds d'amortissement	4				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	19 904 642	2 951 931	6 232 514	16 624 059
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	181 024 462	42 209 123	44 079 898	179 153 687
De la municipalité (Société de transport en commun)	7				
	8	202 956 455	47 430 176	53 551 357	196 835 274
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	27 673 016	1 694 299	1 812 328	27 554 987
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10				
Organismes municipaux	11	20 438		6 659	13 779
Autres tiers	12				
	13	27 693 454	1 694 299	1 818 987	27 568 766
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14	784 049	597 779	38 914	1 342 914
	15	28 477 503	2 292 078	1 857 901	28 911 680
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16				
Autres	17	804		(2 127)	2 931
	18	28 478 307	2 292 078	1 855 774	28 914 611
	19	231 434 762	49 722 254	55 407 131	225 749 885
Dette en cours de refinancement	20	( )		( )	
Reclassement / Redressement	21			40 000	(40 000)
Dette à long terme	22	231 434 762	49 722 254	55 447 131	225 709 885

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	223 244 993
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	9 181 695
Activités de fonctionnement à financer	3	2 388 775
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 057 528
Débiteurs	8	27 568 766
Autres montants	9	1 345 845
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	5 155 369
Autres		
▪	11.1	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	199 687 955
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats	13	2 464 892
Endettement net à long terme	14	202 152 847
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	
Communauté métropolitaine	16	996 244
Autres organismes	17	10 696 000
Endettement total net à long terme	18	213 845 091
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	213 845 091
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		Administration municipale		Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2023	Réalisations 2022
Administration générale					
Greffe et application de la loi	1				
Évaluation	2				
Autres	3	461 800	473 495	473 495	443 685
Sécurité publique					
Police	4				
Sécurité incendie	5	8 242 060	8 053 408	294	280
Sécurité civile	6				
Autres	7				
Transport					
Réseau routier	8				
Transport collectif	9	8 489 460	7 941 683	7 941 683	8 093 655
Autres	10				
Hygiène du milieu					
Eau et égout	11				
Matières résiduelles	12	5 549 120	5 654 604	5 654 604	5 129 181
Cours d'eau	13				171 201
Protection de l'environnement	14	440 390	441 493	441 493	417 156
Autres	15				
Santé et bien-être					
Logement social	16	680 260	743 023	743 023	682 527
Autres	17				
Aménagement, urbanisme et développement					
Aménagement, urbanisme et zonage	18	25 690	28 067	28 067	25 779
Rénovation urbaine	19				
Promotion et développement économique	20	753 040	763 926	763 926	734 779
Autres	21	49 580	54 013	54 013	49 753
Loisirs et culture					
Activités récréatives	22				
Activités culturelles	23	522 330	567 218	567 218	521 958
Réseau d'électricité	24				
	25	25 213 730	24 720 930	16 667 816	16 269 954

Autres renseignements financiers non consolidés non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Rémunération	1		
Charges sociales	2		
Biens et services	3	24 139 240	27 273 974
Frais de financement	4		
Autres	5		
	6	24 139 240	27 273 974

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

Administration municipale		Effectifs personnes/ année[2]	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total[1]
Cadres et contremaîtres	1	108,40	33,75	199 589,00	12 513 608	3 075 373	15 588 981
Professionnels	2	5,00	33,75	6 220,00	631 862	91 252	723 114
Cols blancs	3	260,60	33,50	458 200,00	14 873 442	3 332 809	18 206 251
Cols bleus	4	133,70	40,00	290 768,00	10 696 019	2 492 624	13 188 643
Policiers	5	95,50	40,00	226 845,00	11 598 374	3 129 130	14 727 504
Pompiers	6						
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	603,20		1 181 622,00	50 313 305	12 121 188	62 434 493
Élus	9	13,00			1 081 126	218 634	1 299 760
	10	616,20			51 394 431	12 339 822	63 734 253

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.
2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2	230 614	70 640	160 534		461 788
Réseau de distribution de l'eau potable	3	124 757	368 602	837 672		1 331 031
Traitement des eaux usées	4	127 511	104 080	236 528		468 119
Réseaux d'égout	5	88 940	544 697	1 301 582		1 935 219
Autres	6	4 031 753	1 778 307	1 295 325	51 555	7 156 940
	7	4 603 575	2 866 326	3 831 641	51 555	11 353 097

FRAIS DE FINANCEMENT NON CONSOLIDÉS PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		2023	2022
Administration générale			
Greffe et application de la loi	1	16 696	15 170
Évaluation	2	3 395	2 693
Autres	3	80 988	64 037
	4	101 079	81 900
Sécurité publique			
Police	5	155 384	89 937
Sécurité incendie	6	35 040	38 559
Sécurité civile	7	74	52
Autres	8		
	9	190 498	128 548
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	10	2 771 567	2 272 411
Enlèvement de la neige	11	27 311	25 487
Autres	12	333 655	306 898
Transport collectif	13	4 070	3 820
Autres	14	30 250	26 719
	15	3 166 853	2 635 335
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	16	398 198	360 930
Réseau de distribution de l'eau potable	17	547 866	472 204
Traitement des eaux usées	18	320 389	326 954
Réseaux d'égout	19	1 118 088	960 218
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	20		
Matières recyclables	21	140	176
Autres	22	44 433	42 506
Cours d'eau	23	15 247	12 660
Protection de l'environnement	24	161 162	4 665
Autres	25		
	26	2 605 523	2 180 313
Santé et bien-être			
Logement social	27		
Sécurité du revenu	28		
Autres	29		
	30		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	31	73 948	71 427
Rénovation urbaine	32	29	24
Promotion et développement économique	33	294	306
Autres	34		
	35	74 271	71 757
Loisirs et culture			
Activités récréatives	36	1 128 138	1 138 637
Activités culturelles			
Bibliothèques	37	12 040	10 567
Autres	38	324 984	299 419
	39	1 465 162	1 448 623
Réseau d'électricité	40		
	41	7 603 386	6 546 476

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS[1]
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Nicolas Dufour	1.1	Maire	114 886	18 207	21 048	
Raymond Masse	1.2	Conseiller	46 519	18 207		
Jacques Prescott	1.3	Conseiller	46 519	18 207		
Karine Benoit	1.4	Conseiller	46 519	18 207		
Karine Benoit	1.5	Maire suppléant	2 513			
Luc Rhéaume	1.6	Conseiller	46 519	18 207		
Luc Rhéaume	1.7	Maire suppléant	1 998			
Bernard Landreville	1.8	Conseiller	46 519	18 207	9 355	
Martine Roux	1.9	Conseiller	46 519	18 207		
Joubert Simon	1.10	Conseiller	46 519	18 207		
Joubert Simon	1.11	Maire suppléant	2 513			
Jennifer Robillard	1.12	Conseiller	46 519	18 207		
Martine Gendron	1.13	Conseiller	46 519	18 207		
Martine Gendron	1.14	Maire suppléant	709			
Kevin Buteau	1.15	Conseiller	46 519	18 207		
Chantal Routhier	1.16	Conseiller	46 519	18 207		
Normand Urbain	1.17	Conseiller	46 519	18 207		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité

		OUI	NON	
1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre	1	14 000 000		$

Les questions 2 à 4 s'appliquent aux MRC et aux municipalités seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières?	2		X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	3			$
3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	4		X	

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5		$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6		$
Ligne 3 : Autres revenus	7		$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8		$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9		$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10		$
Ligne 9 : Autres charges	11		$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12		$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13		$
Ligne 14 : Débiteurs	14		$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15		$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16		$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17		$
Ligne 20 : Revenus reportés	18		$
Ligne 21 : Dette à long terme	19		$
Ligne 24 : Libres	20		$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21		$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22		$
Montant des pardons de prêts constatés			
Solde cumulatif au début de l'exercice	23		$
Constatés au cours de l'exercice	24		$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25		$

Les questions 5 à 12 s'appliquent aux municipalités seulement

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

5. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :

a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.	26	X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	27	473 701 $	
b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 $ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.	28	X	
Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2023	29	3 035 306 $	
c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).	30		X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	31	$	
d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).	32	X	
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	33	23 746 $	

6. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)? 34 X

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)? 35 X

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

7. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	36		X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	37	$	
b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?	38		X
Si oui, indiquer le montant total perçu en 2023	39	$	

8. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)? 40 X

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

a) crédits de taxes 41 $

b) autres formes d'aide 42 $

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

9. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2023

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2023 — 43 _____ $

10. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2023 dans le cadre du *Volet entretien du réseau local* (ERL) du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD — 44 _____ $

Total des frais encourus admissibles au volet ERL :

a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver — 45 _____ $
- Dépenses relatives à l'entretien d'été
  - Systèmes de sécurité — 46 $
  - Chaussées pavées - entretien préventif — 47 $
  - Chaussées pavées - entretien palliatif — 48 $
  - Chaussées en gravier - entretien préventif — 49 $
  - Chaussées en gravier - entretien palliatif — 50 $
  - Systèmes de drainage — 51 $
  - Abords de routes — 52 _____ $
  - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été — 53 _____ $

b) Dépenses d'investissement

- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver — 54 _____ $
- Dépenses relatives à l'entretien d'été — 55 _____ $

c) Total des frais encourus admissibles — 56 _____ $

d) Description des dépenses d'investissement

- Relatives à l'entretien d'hiver :
- Relatives à l'entretien d'été :

e) Si le total des frais encourus à la ligne 56 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2023 (ligne 44), veuillez fournir les justifications :

f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 53 et 55), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2023 (ligne 44), veuillez en fournir les explications :

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2 :**

a) Numéro de la résolution — 57 _____

b) Date d'adoption de la résolution — 58 _____

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

11. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?* — 59 [X] [ ]

    Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

    a) Numéro de la résolution — 60 CM 060-09-03-21

    b) Date d'adoption de la résolution — 61 2021-03-09

12. Règlement sur les informations devant être communiquées par une municipalité locale en application de l'article 8 de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.2)

    Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

    a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire — 62

    b) Nombre de signalements reçus d'un médecin — 63

    Examens, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens

    c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire au cours de l'année — 64 4

    d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux au cours de l'année par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique — 65

    e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure — 66

    f) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves — 67

    g) Nombre de chiens euthanasiés au cours de l'année puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient — 68

    Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

    h) Nombre total de chiens enregistrés auprès de la municipalité — 69 6 332

    i) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité dont le poids est plus de 20 kg — 70 2 738

    j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité — 71 4

    Règlement

    k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)? — 72 [X] [ ]

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

La question 13 s'applique aux MRC et aux municipalités seulement

13. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	73	$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	74	$
Ligne 3 : Autres revenus	75	$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	76	$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	77	$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	78	$
Ligne 9 : Autres charges	79	$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	80	$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	81	$
Ligne 14 : Débiteurs	82	$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	83	$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	84	$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	85	$
Ligne 20 : Revenus reportés	86	$
Ligne 21 : Dette à long terme	87	$
Ligne 24 : Libres	88	$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	89	$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	90	$

La question 14 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

Non audité		OUI	NON
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?	1	X	
Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».			
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	2	X	
2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?	3	X	
3. Bien que les normes sur les éléments incorporels achetés soient applicables aux organismes municipaux à compter de 2024 seulement, un organisme peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que l'organisme applique ces normes de façon anticipée?	4		X

Les questions 4 à 6 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	5		X
5. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	6		X
6. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MERN une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?	7		X

La question 7 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

7. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?	8		X
Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?	9		

Les questions 8 et 9 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

☐ J'atteste que le présent rapport financier consolidé transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.

☐ Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.

☐ Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : _____

Nom du signataire : _____

Fonction du signataire : _____

Date de transmission au Ministère : _____

Date et heure de la dernière modification : 2024-05-14 15:13

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

Ville de Repentigny | 60013 |

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus						
Fonctionnement	1	161 145 194	165 146 470	172 771 893	10 153 481	173 419 873
Investissement	2	7 889 270	4 809 000	6 418 828	(958)	6 417 870
	3	169 034 464	169 955 470	179 190 721	10 152 523	179 837 743
Charges	4	164 492 115	174 541 740	172 708 451	10 128 513	173 331 463
Excédent (déficit) de l'exercice	5	4 542 349	(4 586 270)	6 482 270	24 010	6 506 280
Moins : revenus d'investissement	6	(7 889 270)	(4 809 000)	(6 418 828)	(958))	(6 417 870)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(3 346 921)	(9 395 270)	63 442	24 968	88 410
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	26 963 345	26 062 420	27 351 865	456 525	27 808 390
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	4 353 975	6 000 000	2 438 161		2 438 161
Remboursement de la dette à long terme	10	(27 889 653)	(23 479 860)	(25 666 157)	(209 484)	(25 875 641)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(397 491)	( )	(399 873)	(80 354)	(480 227)
Excédent (déficit) accumulé	12	4 857 014	812 710	1 223 532		1 223 532
Autres éléments de conciliation	13	903 202		596 288	24 960	621 248
	14	8 790 392	9 395 270	5 543 816	191 647	5 735 463
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	5 443 471		5 607 258	216 615	5 823 873

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2022	2023		2022
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé	Total consolidé
Actifs financiers					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	35 612 450	16 550 148	18 814 283	37 501 419
Débiteurs	2	67 927 311	70 824 906	70 863 668	68 071 627
Placements de portefeuille	3				
Autres	4	973 186	762 360	762 360	973 186
	5	104 512 947	88 137 414	90 440 311	106 546 232
Passifs					
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	6				
Dette à long terme	7	228 529 854	221 681 150	224 146 042	230 024 978
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8				
Autres	9	49 614 631	31 266 790	31 403 203	49 888 585
	10	278 144 485	252 947 940	255 549 245	279 913 563
Actifs financiers nets (dette nette)	11	(173 631 538)	(164 810 526)	(165 108 934)	(173 367 331)
Actifs non financiers					
Immobilisations corporelles	12	491 427 397	487 688 017	491 618 145	494 950 900
Autres	13	6 737 171	8 137 809	8 179 550	6 763 254
	14	498 164 568	495 825 826	499 797 695	501 714 154
Excédent (déficit) accumulé					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	15	8 567 208	8 899 093	10 793 136	10 716 145
Excédent de fonctionnement affecté	16	11 973 734	12 718 072	13 438 072	12 418 734
Réserves financières et fonds réservés	17	10 933 805	9 837 133	9 837 133	10 933 805
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	18	(10 777 020)	(11 320 788)	(11 320 788)	(10 847 020)
Financement des investissements en cours	19	(125 566)	923 319	517 501	(934 089)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20	303 960 869	309 958 471	311 423 707	306 059 248
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	21				
	22	324 533 030	331 015 300	334 688 761	328 346 823

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Remboursement de la dette/capital	1.1	326 775	907 840
▪ Remboursement de la dette/intérêts	1.2		29
▪ Transport collectif	1.3	500 000	500 000
▪ Acquisitions et déploiement immobilier	1.4	3 589 751	3 653 195
▪ Surplus - Centre Récréatif de Repentigny	1.5	1 826 785	1 081 469
▪ Divers programmes municipaux	1.6	3 588 358	3 880 996
▪ Éventualités ou imprévus	1.7	2 886 403	1 950 205
	2	12 718 072	11 973 734
Organismes contrôlés et partenariats[1]	3	720 000	445 000
	4	13 438 072	12 418 734
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪ Eau potable	5.1	1 867 079	
▪ Logement social	5.2	2 403	
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	6 924 433	9 666 871
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	730 752	1 119 511
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	312 466	147 423
Autres			
▪	14.1		
	15	9 837 133	10 933 805
	16	23 275 205	23 352 539

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	199 687 955
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	213 845 091

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2023

		2023	2022
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	1 057 528	2 027 351
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	179 153 687	181 024 462
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	16 624 059	19 904 642
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	27 554 987	27 673 016
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	1 359 624	805 291
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10	(40 000)	
	11	225 709 885	231 434 762

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Budget 2023	Réalisations 2023	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	129 130 193	137 013 670	138 571 167	138 571 167
Compensations tenant lieu de taxes	13	3 782 296	3 437 120	3 454 615	3 454 615
Quotes-parts	14				
Transferts	15	3 503 613	3 611 090	5 253 169	5 263 260
Services rendus	16	8 484 417	8 329 130	9 024 171	9 628 419
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	15 466 579	11 777 480	15 272 812	15 274 960
Autres	18	778 096	977 980	1 195 959	1 227 452
	19	161 145 194	165 146 470	172 771 893	173 419 873
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	7 122 215	1 735 000	6 099 928	6 099 928
Autres	23	767 055	3 074 000	318 900	317 942
	24	7 889 270	4 809 000	6 418 828	6 417 870
	25	169 034 464	169 955 470	179 190 721	179 837 743

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2023	Réalisations 2023			Réalisations	Réalisations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2023	2022
Administration générale	1	20 145 039	19 057 265	435 925	19 493 190	19 540 843	20 154 756
Sécurité publique							
Police	2	24 672 150	23 289 527	724 937	24 014 464	24 014 464	23 969 174
Sécurité incendie	3	8 432 250	8 259 970	123 705	8 383 675	8 735 571	8 187 193
Autres	4	982 830	1 036 795	6 793	1 043 588	1 043 588	926 473
Transport							
Réseau routier	5	19 382 843	20 886 044	9 659 991	30 546 035	30 546 035	27 386 645
Transport collectif	6	8 559 200	8 017 817	875	8 018 692	8 018 692	8 166 064
Autres	7			103 761	103 761	103 761	102 244
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8	14 882 008	13 628 790	10 208 177	23 836 967	23 836 967	22 462 292
Matières résiduelles	9	5 651 221	6 021 084	1 287	6 022 371	6 022 371	5 223 242
Autres	10	1 665 650	1 310 205	132 455	1 442 660	1 442 660	1 410 977
Santé et bien-être	11	1 274 470	1 482 486		1 482 486	1 482 486	1 240 296
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	2 929 120	2 401 256	71 676	2 472 932	2 472 932	2 416 415
Promotion et développement économique	13	907 720	1 012 242	10 421	1 022 663	1 022 663	880 287
Autres	14	538 800	605 621	4 137	609 758	609 758	427 418
Loisirs et culture	15	30 129 729	30 744 098	5 867 725	36 611 823	36 763 383	35 596 491
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	8 326 290	7 603 386		7 603 386	7 675 289	6 581 095
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	148 479 320	145 356 586	27 351 865	172 708 451	173 331 463	165 131 062
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	26 062 420	27 351 865	(27 351 865)			
	21	174 541 740	172 708 451		172 708 451	173 331 463	165 131 062

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

		Réalisations 2022	Réalisations 2023		
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	Total consolidé[1]
Revenus d'investissement	1	7 889 270	6 418 828	(958)	6 417 870
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2	(27 273 974)	(24 139 240)	(895 943)	(25 035 183)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3	( )	(1 340 735)	( )	(1 340 735)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	13 768 209	15 359 238	1 219 252	16 578 490
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	397 491	399 873	80 354	480 227
Excédent accumulé	6	6 531 509	4 936 857		4 936 857
	7	(6 576 765)	(4 784 007)	403 663	(4 380 344)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	1 312 505	1 634 821	402 705	2 037 526

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14